

**« On ne parvient pas à répondre convenablement aux besoins des proches aidants. D'un bout à l'autre du Québec, les proches aidants s'entendent pour dire que la situation a assez duré. Assez, c'est assez! »**

## **Plateforme de revendications communes**

---

**Montréal, le 26 août 2013** – Le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) a mené une vaste consultation auprès des proches aidants dans l'ensemble des régions du Québec afin de connaître leurs besoins et revendications en lien avec les services de soutien. Cette tournée a mis en évidence un sentiment d'insatisfaction généralisé en lien avec les services qui sont offerts. Peu importe la région où se trouve le proche aidant, on ne répond pas ou l'on ne parvient pas à répondre adéquatement à ses besoins.

### **Apprendre à la lumière des nombreux constats**

Parmi les grands axes qui sont ressortis lors de la consultation, le répit vient en tête de liste (normes trop rigides, nombre d'heures accordées nettement insuffisant, coût trop élevé qui en limite l'accès, etc.), suivi des ressources humaines (rotation du personnel, déshumanisation des soins, manque de formation et de connaissance du personnel sur la réalité du proche aidant et du maintien à domicile, etc.). Viennent ensuite la non-reconnaissance de l'aidant et du statut d'aidant (qui leur porte préjudice car dans les faits, ils ne sont pas considérés par le réseau de la santé comme des personnes ayant des besoins en services, les services étant uniquement offerts en fonction des besoins de la personne aidée), une méconnaissance des services offerts causée par une promotion déficiente des services par les CSSS, la difficulté à accéder aux services (listes d'attente), le manque de soutien psychologique versus le besoin de soutien psychologique occasionné par la détresse et l'isolement social, enfin, la non-reconnaissance des spécificités régionales et des particularités liées au rôle d'aidant dépendamment de la condition de la personne aidée. Ces constats ont non seulement servi d'assise à l'élaboration d'une plateforme de revendications mais ils permettront également de mieux comprendre les besoins des proches aidants, de cerner les lacunes entourant les services de soutien et de corriger ces lacunes dans un souci du mieux-être de leurs conditions.

Pour les proches aidants rencontrés et les organismes œuvrant auprès d'eux, la plateforme de revendications servira de levier au Regroupement des aidants naturels du Québec pour l'avancement de leur cause auprès des diverses instances gouvernementales. N'oublions pas que le maintien à domicile est rendu possible grâce aux proches aidants. Ces derniers forment la structure portante du réseau de la santé en assumant plus de 80 % du soutien à domicile. C'est pour cette raison qu'ils demandent un peu plus de compréhension et de considération de la part du réseau de la santé. Ils sont épuisés, à bout de souffle, ils ont beaucoup d'insatisfactions en lien avec les services qui leur sont offerts. Selon Carlos M. Hernandez, président du RANQ : « *La situation a assez duré. Assez, c'est assez! À l'aube de l'adoption du livre blanc sur l'assurance autonomie il est primordial de sensibiliser le gouvernement et la population à la réalité vécue par une majorité de proches aidants quel que soit l'âge de la personne aidée et la raison de son incapacité* ». À cet égard, la Semaine nationale des proches aidants au Québec qui se tient la première semaine de novembre depuis 2011 est le moment idéal pour sensibiliser la population et les pouvoirs publics à leur vécu. Actuellement, au Québec, on peut dire que 1 personne sur 7 est un proche aidant (Conseil des

aînés, 2008). Selon Statistique Canada, en 2030, ce sera 1 personne sur 4!

**À propos des proches aidants**

Les aidants naturels, ou proches aidants, sont ces personnes de tous âges qui offrent, sans rémunération, du soutien à une personne de leur entourage atteinte d'une incapacité. Il s'agit d'une contribution vitale pour les personnes malades ou en perte d'autonomie qui souhaitent vivre chez elles. Engagés et généreux, les proches aidants poursuivent leur accompagnement de la personne aidée au-delà de la transition du domicile à un centre d'hébergement.

**Lien vers la plateforme de revendications communes du RANQ [www.ranq.qc.ca](http://www.ranq.qc.ca)**

- 30-

Source : Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)

Contact : Sylvie Gagnon, agente de communication, téléphone : 514-524-1959 ou cellulaire : 438-822-3824,  
Courriel : [communication@ranq.qc.ca](mailto:communication@ranq.qc.ca)